

## **CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE** (Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

**Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais  
(Article L. 6353-3).**

**Nom, prénom du cocontractant**  
**Adresse du cocontractant**  
(ci-après dénommé le stagiaire)

### **Kiné Lille Formation**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 08419 59 auprès du Préfet de la Région Nord Pas de Calais.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 79469253300019

Dont le siège social se trouve au 59 Rue du Maréchal Leclerc 59320 Haubourdin

### **I – OBJET**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

**« Thérapie Manuelle de l'épaule »**

### **II – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION**

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif d'apporter des connaissances et un savoir faire sur la prise en charge des sujets présentant des pathologies de l'épaule.
- Sa durée est fixée à 21 heures de formation le Jeudi 27 Vendredi 28 et Samedi 29 Septembre 2018.  
**Le programme détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe du présent contrat.**

### **III – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE**

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

**Diplôme de Masseur-Kinésithérapeute ou équivalent.**

### **IV – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION**

- Jeudi 27 Vendredi 28 et Samedi 29 Septembre 2018 à Lesquin, Hotel Ibis Style (Impasse Jean Jaurès).
- Elle est organisée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.
- Les journées débutent à 9h00 et se terminent à 17h00

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

**Formateur** : **Mathieu LOUBIERE**, Formateur agréé de L'Institut de Thema Formation de Gilles Barrette.

**Moyens pédagogiques** : outils documentaires, exercices adaptés aux stagiaires, matériel d'animation (vidéo projecteur...), tables de massage, serviettes ...

**Les conditions détaillées figurent en annexe du présent contrat.**

- Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

**LOUBIERE Mathieu**

- Masseur Kinésithérapeute
- Ostéopathe D.O
- Formateur agréé et Conseillé Scientifique de L'Institut de Formation Gilles Barrette.

## **V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION**

Lors de la dernière journée de formation, les stagiaires seront mis en situation, avec pour objectif la vérification des connaissances acquises pendant la totalité de la formation.

## **VI – SANCTION DE LA FORMATION**

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, **une attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

## **VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION**

Il est communément admis pour les stages en présentiel, les feuilles de présence (cf états d'émargement type rédigés par le Service régional de contrôle) **signées par le stagiaire et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.**

## **VIII – DELAI DE RETRACTATION**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire **a un délai de 10 jours** pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## **IX – DISPOSITIONS FINANCIERES**

Le prix de l'action de formation est fixé à 800 Euros NTT\* (Huit cent Euros) pour les salariés pour les Stagiaires bénéficiant d'une prise en charge du FIFPL.

*\*Kiné Lille Formation est un organisme non assujetti à TVA.*

Le stagiaire s'engage à verser la totalité de la somme soit 800.€ selon les modalités de paiement suivantes : **Après un délai de rétractation** mentionné à l'article 8 du présent contrat, le stagiaire effectue **un versement** d'un montant de 800 € NTT.

La prise en charge FIFPL est plafonnée à 250 Euros maximum par jour (dans la limite des fonds disponibles), que le stagiaire pourra prétendre une fois la formation terminée, avec les justificatifs et attestation de suivi que l'organisme remettra à ce dernier.

#### **X – INTERRUPTION DU STAGE**

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, pour les modules non suivis, le remboursement de la différence est prévu par l'organisme de formation.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

#### **XI – CAS DE DIFFEREND**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à ....., le ..... / ..... / .....

Pour le stagiaire  
(nom, prénom  
du signataire)

Pour l'organisme de formation  
(nom, qualité  
du signataire)

Signature

Signature et cachet

## ANNEXE 1 :

### PRESENTATION

L'épaule douloureuse est un véritable problème de santé publique. Deuxième motif de consultation en cabinet après les rachialgies, sa prise en charge reste un défi pour de nombreux praticiens. En effet devant la complexité clinique et la diversité des méthodes décrites, il n'est pas facile de s'y retrouver. L'objectif de cette formation est de proposer aux thérapeutes, à partir d'un stage essentiellement pratique, un bilan précis et systématique, ainsi qu'un traitement spécifique des dysfonctions retrouvées. L'approche se veut moderne et suit les dernières découvertes en matière de rééducation. La démarche pédagogique vise à ce qu'à l'issue de chaque séminaire, le participant puisse appliquer directement les techniques apprises et les transposer dans le traitement de ses patients.

### LE PROGRAMME

#### Jour 1 : Introduction/Bases Théoriques/Examen Clinique

08h45 - Accueil des participants

09H00 - QCM de « pré formation » d'évaluation des connaissances, des besoins et attentes des participants

9H30 à 12h30 :

- L'EBM et EBP, les différentes approches de thérapie manuelle
- Etat des lieux de la littérature
- Rappels anatomiques, biomécaniques
- Scénario clinique et physiopathologie

12h30 à 14h00: Pause

14H00 à 17h30 :

- Examen clinique Sensibilisation au triage (diagnostic différentiel et d'exclusion)
  - Interrogatoire
  - Inspections
  - La palpation
  - Examen actif des mobilités
  - Examen Passif des mobilités
  - Examens fonctionnels

- Les tests spécifiques (épaules conflictuelles et gelées)

## Jour 2 : Traitement 1er partie

09H00 à 9H30 :

- Retour sur les éléments de la veille

9H30-12h30 :

- Présentation du plan de prise en charge
- Revue de littérature (recommandations et guidelines)
- Place de la physiothérapie
- Phase libérer : Fondamentaux théoriques et revue de littérature

12h30-14h00 : pause

14H00 à 17h30 : Pause

- Techniques manuelles de traitement des tissus mous (techniques de massage, levées de tensions, inhibitions, triggers points...)
- Techniques manuelles de traitement articulaire (mobilisations globales, mobilisations spécifiques, recentrage articulaire)

## Jour 3 : Traitement 2e partie

09H00 à 9H30 :

- Retour sur les éléments de la veille.

9H30-11h00 :

- La rééducation active présentation théorique
- La rééducation active, présentation pratique
- Place du renforcement
- Reprogrammation sensorimotrice

11h-11h30 : pause

11h30 à 16h30

- Conseils et ergonomie/Education thérapeutique
- Abord d'éléments spécifiques
- Le neuro-méningé et les pathologies d'épaule (STCTB)
- L'épaule gelée (capsulite rétractile)

- Les dyskinésies
- Le taping
- Reprise du « QCM de pré formation » ensemble de début de séminaire
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation.